

Madame Monsieur

Nom Prénom

Nom de jeune fille (obligatoire) Date de naissance

Adresse
Code Postal Commune

Téléphone Portable*

E-mail*

S'INSCRIT AU STAGE EN PRÉSENTIEL - Horaires 8h30 à 12h30 et 14h00 à 18h00

Date des sessions	Option : journée HRT ⁽¹⁾	Lieux	Si financement CPF, inscription avant le
11/12/13/14 et 15 septembre		Strasbourg	25 août
25/26/27/28 et 29 septembre		Colmar	8 septembre
2/3/4/5 et 6 octobre		Saverne	15 septembre
11/12/13/16 et 17 octobre		Mulhouse	26 septembre
23/24/25/26 et 27 octobre	30 octobre	Strasbourg	6 octobre
15/16/17/20 et 21 novembre		Colmar	30 octobre
20/21/22/23 et 24 novembre		Strasbourg	3 novembre
6/7/8/11 et 12 décembre		Mulhouse	21 novembre
11/12/13/14 et 15 décembre		Strasbourg	1er décembre

(1) stage destiné en priorité aux créateurs ayant un projet en hôtellerie-restauration

TARIF : 690 € pour une durée de 35 heures de formation**

Virement (indiquer 5JPE dans l'intitulé) - RIB sur demande

Règlement individuel (si chèque, à l'ordre de la CCI Alsace Eurométropole)

Prise en charge : facture à établir à l'ordre de

Compte Personnel de Formation (CPF)

Bulletin d'inscription à retourner à la CCI Alsace Eurométropole :

Pour le 67 : Marianne LUTT - 10 place Gutenberg - CS 70012 - 67081 Strasbourg Cedex
m.lutt@alsace.cci.fr - 03.88.75.25.84Pour le 68 : Laetitia COCCORULLO - 1 place de la Gare - CS 40007 - 68001 Colmar Cedex
l.coccorullo@alsace.cci.fr - 03.89.20.20.29

Attention : votre inscription sera validée :

- A réception de votre règlement ou de l'accord de prise en charge,

- Après validation d'un conseiller en création/reprise de la CCI, lors d'un entretien préalable gratuit.

* Complétez cette ligne si vous acceptez que votre numéro de téléphone portable ainsi que votre email soient utilisés par notre CCI pour la diffusion d'informations et de mailings. Conformément à l'art. 34 de la loi «Informatique et libertés», vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour l'exercer, adressez votre demande à cil@alsace.cci.fr

** Durée totale de présence des participants 39h : 35h de formation + 4h d'intervention offertes par la CCI Alsace Eurométropole

CONDITIONS
GÉNÉRALES
D'INSCRIPTION

→ TARIF

Les frais de stage indiqués sur nos programmes comprennent les frais pédagogiques, les supports en ligne et le guide juridique. Les frais de restauration ne sont pas compris et seront à la charge directe des participants.

→ INSCRIPTION

L'inscription au stage ne peut être effectuée qu'au moyen du dossier d'inscription prévu à cet effet.

Pour être définitive, l'inscription doit être accompagnée obligatoirement du règlement intégral des frais de stage, sauf pour les entreprises adhérentes à un OPérateur de COmpétences (OPCO) qui auront obtenu au préalable un accord de prise en charge des frais de stage. Dans ce cas de figure, il appartient à l'entreprise de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCO désigné.

En cas de non-paiement par l'OPCO, pour un motif étranger à la CCI Alsace Eurométropole, l'entreprise restera redevable et sera facturée du montant correspondant.

Nous vous demandons de nous faire parvenir le présent bulletin d'inscription au moins 10 jours avant le début du stage. Ce délai écoulé, nous nous réservons le droit de disposer de la place.

→ DÉSISTEMENT

- Tout désistement doit être fait par email à m.lutt@alsace.cci.fr ou l.coccorullo@alsace.cci.fr

- S'il intervient pendant les 8 jours qui précèdent le début du stage, 30 % du montant versé sera conservé.

- Tout désistement intervenant après le début du stage, pour quelque raison que ce soit, n'exonère en aucune façon le stagiaire ou l'entreprise du paiement intégral du coût de la formation.

- Dans le cadre d'un financement via le CPF, se reporter aux CGU applicables sur le site www.moncompteformation.gouv.fr

- En cas d'annulation ou de report du stage par la CCI Alsace Eurométropole (nombre de participants insuffisant par exemple), celle-ci prévient l'entreprise ou le stagiaire ; les droits d'inscription éventuellement versés sont sur demande, soit remboursés, soit portés au crédit de l'entreprise ou du stagiaire.

→ ABSENCE OU NON-ASSIDUITE DU STAGIAIRE

La non-assiduité du stagiaire à la formation, pour un motif autre que la force majeure dûment reconnue entraînera la facturation des heures d'absence du stagiaire à ce dernier ou à l'entreprise à leur coût réel.

→ LITIGE

Pour tout litige, le lieu de juridiction est Strasbourg.

→ ENGAGEMENT DU STAGIAIRE PENDANT LA FORMATION

1° Les inter-cours ne donneront pas lieu à des réunions bruyantes susceptibles de gêner le travail des bureaux environnants. À la fin des cours, les salles seront libres de toutes affaires personnelles. La CCI Alsace Eurométropole décline toute responsabilité en cas de vol.**2°** Il est formellement interdit de fumer dans les salles de cours. Les vieux papiers et autres sont à déposer dans les récipients d'usage disposés dans les couloirs et les salles.**3°** La consommation de boissons et sandwiches, etc... n'est autorisée qu'en dehors des heures de cours et dans les circulations réservées à cet effet. Les déchets sont à jeter dans les poubelles.**4°** Une fiche de présence doit être émarginée matin et après-midi. Le non émarginement équivaut à une absence. L'émarginement implique la présence obligatoire jusqu'à la fin de la demi-journée concernée.Système de Management
CCI CAMPUS
certifié par AFAQ-AFNOR5 jours pour
Entreprendre

OBJECTIFS

- A la fin de la formation, vous aurez les compétences nécessaires pour
- > Concevoir et modéliser un projet de création d'entreprise
 - > Définir les éléments-clés du pilotage et de la gestion de l'entreprise créée

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

Une méthode éprouvée :

- > La découverte et le décryptage : des intervenants professionnels décrypteront chacun des thèmes de la formation.
- > L'action : en équipe, pendant la formation, vous mettez en oeuvre les méthodes et utilisez les outils essentiels pour concevoir un projet de création d'entreprise.
- > L'échange entre pairs : vous profiterez de la formation pour développer votre réseau professionnel avec les autres participants et les différents intervenants.
- > La consolidation des compétences : par des exercices et une évaluation finale qui vous sera proposée pour la certification de vos compétences et vous permettra de faire le point.
- > L'accompagnement post-formation en option : vous pourrez, à l'issue de la formation, demander un accompagnement individuel pour approfondir votre projet, rédiger un business plan et lancer votre entreprise.

Une maîtrise des points-clés :

A la fin de cette formation, vous maîtriserez :

- > Les points-clés d'un projet acceptable par le marché
- > Les points-clés de la vente
- > Les points-clés juridiques, fiscaux et sociaux
- > Les points-clés financiers
- > Les points-clés du pilotage

Un positionnement entrepreneurial :

Vous serez en capacité de situer votre projet par rapport aux bonnes pratiques entrepreneuriales.

LE PROGRAMME

Ouverture du stage



Jour 1

Construction d'un projet cohérent avec le marché

- > La bonne idée pour la bonne équipe
- > L'analyse du contexte, de son environnement



Jour 2

Stratégie marketing et commerciale

- > L'étude de marché et le positionnement concurrentiel
- > La bonne offre pour la bonne cible au bon prix
- > Le marketing-mix



Jour 3

Stratégie financière

- > Les besoins financiers du projet (investissements, charges, fonds de roulement) et le plan de financement
- > Les ratios essentiels à la gestion d'entreprise
- > La viabilité financière du projet



CONDITIONS
GÉNÉRALES
D'INSCRIPTION

Jour 4 Stratégie juridique, fiscale et sociale

- > Les principes juridiques de fonctionnement d'une entreprise
- > Les grands principes des régimes fiscaux et sociaux
- > Le choix de la forme juridique, du régime fiscal et du statut social
- > Noms et marques

Jour 5 Indicateurs de pilotage

- > Les documents de relations contractuelles et les principales obligations de ces documents
- > Les interlocuteurs de l'entrepreneur (Impôts, Urssaf...)
- > Les indicateurs et tableaux de bord, quantitatifs et qualitatifs
- > Les bons réflexes, repérer les clignotants qui doivent faire réagir

Le contenu détaillé est accessible sur www.alsace-eurometropole.cci.fr

OPTION JOURNÉE SPÉCIALE HÔTELLERIE-RESTAURATION

**Jour 6 Journée réservée aux porteurs de projet en Hôtellerie-restauration
Gestion commerciale spécifique à l'hôtellerie-restauration**

- > les différentes réglementations, hygiène, sécurité, Sacem
- > l'étude de l'implantation
- > l'étude de la carte d'un restaurant

CCI ALSACE
EUROMÉTROPOLE

CCI
campus
ALSACE



CCI Alsace Eurométropole
SIRET 13002267600030 - Centre de formation 44 67 05874 67 Préfecture Région Alsace

www.alsace-eurometropole.cci.fr

CIBLE



Porteur de projet entrepreneurial qui souhaite comprendre les clés de la réussite de la création d'entreprise, quel que soit l'état d'avancement de son projet.

PRE-REQUIS



- > Savoir lire, écrire, compter, connaître les règles de calculs de base (calculer un pourcentage, faire une règle de trois...)
- > Être déterminé à entreprendre. A valider par le test : businessbuilder.cci.fr/test-entrepreneur

DUREE



- > 5 jours en présentiel
 - > De 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h
 - > En option : un module de 8h pour les porteurs de projet en hôtellerie-restauration
- Le suivi intégral des modules est obligatoire

TARIF



690€ nets de taxes
Financement possible via votre CPF (Compte Personnel de Formation).
Autres prises en charge possibles : nous consulter.

INTERVENANTS



La formation sera animée par :

- > Des conseillers spécialisés en création / reprise d'entreprise de votre Chambre de Commerce et d'industrie
- > Des experts techniques (avocat, notaire, expert-comptable...)

EVALUATION



Une certification de compétences validant les compétences acquises, en fonction des résultats obtenus lors de l'évaluation par un quizz en ligne.

LIVRABLES



- > Les supports de cours
- > Les différents outils utilisés pendant la formation

MOYENS PEDAGO



- > Formation collective en présentiel. Possibilité de distanciel : nous consulter.
- > Un accès à CCI Business Builder, l'application des CCI pour vous aider à construire votre projet : www.business-builder.cci.fr

CONTACT



CCI Alsace Eurométropole
Pour le 67 : 10 place Gutenberg - CS 70012 - 678081 Strasbourg Cedex
Marianne LUTT au 03 88 75 25 84 ou par email à m.lutt@alsace.cci.fr
Pour le 68 : 1 place de la Gare - CS 400017 - 68001 Colmar Cedex
Laetitia COCCORULLO au 03 89 20 20 29 ou par email à l.coccorullo@alsace.cci.fr

Nom Prénom

Votre expérience professionnelle et formation : merci de bien vouloir nous transmettre un CV

Votre niveau de formation	Votre formation initiale	Votre expérience professionnelle
BEP / CAP	Gestion	- de 5 ans
Baccalauréat	Technico-commercial	5 à 10 ans
BAC + 2	Autre	10 à 20 ans
BAC + 3	Sans formation	+ de 20 ans
BAC + 5 et plus		Aucune
Sans formation		

Votre situation actuelle :

Salarié,
préciser Ouvrier Technicien Employé Cadre Autre, préciser
Demandeur d'emploi + de 1 an
Demandeur d'emploi - de 1 an
Autre, préciser
N° d'identifiant Pôle Emploi

Votre projet : s'agit-il ?

d'une création
d'une reprise
d'une location gérance

Avez-vous un associé ?

OUI, combien
NON

Êtes-vous le porteur du projet ?

OUI
NON

Le projet

Date de démarrage prévu : Lieu d'implantation :

Description du projet :

Où en êtes vous dans votre plan d'affaires ?

	Fait	En cours	A faire		Fait	En cours	A faire
Ciblage des clients				Compte de résultat			
Analyse de la demande				Seuil de rentabilité			
Evaluation du potentiel				Plan de financement			
Etude de la concurrence				Budget de trésorerie			
Positionnement				Négociation bancaire			
Implantation				Choix de la forme juridique			
Négociation droit au bail				Choix du statut social			
Négociation contrat				Choix du statut fiscal			

Fait à, le, Signature